



Cemater, cr e en 2009, est un cluster qui f d re les entreprises du secteur des  nergies renouvelables en r gion Occitanie. Cemater est structur e sous la forme d'une association Loi 1901 dont le pilotage est assur  par un bureau compos  exclusivement d'entreprises.

Pour assurer la mise en  uvre des actions conduites par Cemater, des groupes de travail interne sont cr es sur chaque th matique.

Cemater avec la r gion Occitanie, son agence de d veloppement  conomique Ad'Occ et le P le Mer M diterran e soutient la marque Wind'Occ initi e par les professionnels du secteur de l' olien en mer. Wind'Occ a pour vocation de rassembler les acteurs de cette filire et promouvoir leurs comp tences.

Contact :

St phane BOZZARELI, Pr sident
Cit  de l' conomie et des M tiers
de demain
132 Boulevard P n lope
34000 Montpellier
07 81 12 89 11

Le point de vue de la filire  nergies marines renouvelables de Cemater, sur la planification de l' olien en mer

EN BREF. L'association Cemater repr sente plus de 3000 emplois parmi ses entreprises adh rentes, acteurs engag s pour le d veloppement de la filire de la transition  nerg tique en R gion Occitanie. Contribuant au d veloppement  conomique du territoire en f d rant les entreprises sp cialis es dans les  nergies renouvelables, l'activit  de nos membres repr sente quelques 820M  de chiffres d'affaires.

Nomm e experte par la R gion, Cemater pilote la structuration de la filire EnR Occitanie et accompagne la d marche REPOS avec le soutien de la R gion Occitanie dans le cadre de son programme d'actions annuel. Dans le cadre de sa filire  nergies marines renouvelables, Cemater est co-porteur de la marque Wind'Occ, assumant ainsi un r le d'animation pour la filire et assurant la visibilit  de ses adh rents par le biais d'actions port es collectivement. La sensibilisation du jeune public aux futurs besoins de la filire est essentielle : la r alisation d'une vid o de pr sentation de la filire par Cemater ainsi que d'un annuaire des m tiers pour Wind'Occ s'inscrivent dans cette d marche. Par ailleurs, l'organisation d'ateliers th matiques, le travail sur la compr hension de l' cosyst me ont pour objectif de fournir une information de qualit    nos adh rents et ainsi de favoriser les synergies entre les membres du cluster.

Au sein de sa filire  nergies marines renouvelables, plus de 30 entreprises agissent ou pr parent la diversification de leurs activit s dans l' olien en mer. Dans le pr sent cahier d'acteur, Cemater exprime son soutien au d veloppement de parcs  oliens offshore en France et particuli rement sur la fa ade maritime d'Occitanie. Nos attentes portent sur une planification spatiale ambitieuse et un respect des d lais des proc dures d'appels d'offres et de d veloppement qui permettent aux acteurs de la filire et autres usagers de l'espace maritime de participer activement   la production d' nergies renouvelables en mer. Notre souhait est de voir se structurer une filire industrielle p renne, avec un fort ancrage r gional en mesure d'exporter les comp tences d velopp es en Occitanie.



Capitaliser sur les expériences

La réalisation des premiers parcs éoliens offshore en Normandie, Bretagne et Pays de la Loire est riche d'enseignement dont Wind'Occ bénéficie au sein du groupement France Offshore Renewables. La réalisation des fermes pilotes offshore flottantes est également essentielle aux compétences indispensables à la structuration d'une filière industrielle régionale. En effet, si une dizaine d'années aura été nécessaire pour faire entrer en production les 1ers parcs éoliens offshore français, **les acteurs de la façade méditerranéennes doivent se préparer à monter en compétences beaucoup plus rapidement pour suivre l'urgence de la décarbonation de nos productions d'énergies.**

L'Observatoire des Energies de la mer (www.merenergies.fr) suit depuis 2017 la progression de la création d'emplois dans chaque région. En 2023, environ 700 emplois répartis sur les deux régions Méditerranéenne dont 375 en Occitanie ont été répertoriés contre environ 271 en 2017. Sur la même période, les trois régions Pays de la Loire, Normandie et Bretagne ont vu le nombre d'emplois passer de 1078 à 5123 !

Pour bénéficier d'un tel essor, Cemater souhaite que la façade occitane puisse réunir sur son territoire :

- **Des parcs éoliens offshore au large de ses côtes**, avec une montée en volume progressive facilitant les investissements des industriels et collectivités locales
- **Des infrastructures portuaires dédiées à l'éolien flottant**, en particulier sur Port-La-Nouvelle,
- **Des industriels de Rangs 1** (fabricants de fondation, de composants, turbinière, armateurs, etc.) **qui alimenteront la sous-traitance locale**,
- **Un écosystème diversifié favorable au développement des ETI, PME et TPE régionales**, ainsi que **l'accueil de formations** dans les lycées techniques et formations scientifiques supérieures pour répondre aux besoins de recrutements.

La visibilité, à la fois en termes de volumes et d'échéances à respecter, est indispensable aux conditions d'accueil d'une chaîne de valeur complète et pérenne.

Pour rappel l'objectif français est de 18GW en service en 2035 et 45GW en 2050, dont 4 à 7,5GW en Méditerranée.



Favoriser l'acceptabilité avec des parcs éoliens offshore aux retombées économiques locales

Les règles actuellement en vigueur en France, ne permettent pas de répondre aux enjeux de souverainetés industrielle et énergétique décarbonée.

Cemater propose plusieurs améliorations aux procédures actuelles :

- **Une sélection des candidats aux appels d'offres portant également sur leur ancrage national**, dans le cadre des garanties techniques à pouvoir porter un projet éolien offshore de territoire. **Cette analyse doit permettre d'évaluer la solidité des consortiums au regard de la répartition capitalistique du groupement et de la répartition des responsabilités** (choix techniques, achats, étude environnementale, etc.).
- **La mise en place d'un dépôt de garantie améliorant l'engagement des candidats** jusqu'à la remise de leurs offres afin d'éviter les abandons.
- **Une réduction du critère prix** (70% de la note) **au profit des critères environnementaux et socio-économiques** qui devront être différenciant (non limités) pour distinguer la qualité des différentes offres.
- **Un suivi par les Services de l'Etat, intégrant une audition des acteurs locaux** (Port, Clusters d'entreprises, élus) **de l'implication des candidats** pendant les phases d'appel d'offres et d'instruction des offres **afin de factualiser les intentions et actions au regard des attentes des territoires.**
- **Le respect par l'Etat des délais pour déposer les offres, désigner un lauréat et délivrer les autorisations administratives.**

Depuis 2021, les candidats aux appels d'offres ont la possibilité de signer une **Charte d'engagement du contenu local industriel** rédigée par Normandie Maritime, Bretagne Ocean Power, Neopolia, Aquitaine Blue Energies, Wind'Occ et SudEole : [Charte-engagement-eolien-offshore-3 \(bretagneoceanpower.fr\)](http://Charte-engagement-eolien-offshore-3(bretagneoceanpower.fr)). Ce document fixe un

certain nombre de moyens à mettre en œuvre pour **favoriser l'acceptabilité des projets au niveau économique.**

Cemater souhaite que les Clusters et Groupements d'entreprises puissent adresser à la CRE leur analyse des efforts mis en place par les candidats (individuellement comme en consortium).



Assurer une saine concurrence lors de l'attribution des marchés par le lauréat et ses fournisseurs de Rang 1

Force est de constater sur les premiers parcs éoliens offshore français (parcs commerciaux et fermes pilotes) qu'il **existe un formidable potentiel de croissance d'activité pour les entreprises régionales.**

Cemater insiste pour que l'ensemble des entreprises soient assujetties aux règles françaises en vigueur :

- Pour l'armement et l'affrètement des navires,
- L'emploi de personnel à terre et en mer,
- Etc.

Le contrôle du respect de ces règles par l'Administration permettra également d'assurer un suivi documenté de la part de contenu local et d'en assurer une diffusion publique qui pourra être considérée lors de nouvelles candidatures du/des entreprises du consortium lauréat.

La **charte d'engagement du contenu local industriel** mise à la signature des candidats aux appels d'offres **est également proposée aux industriels de Rangs 1** dont plusieurs d'entre eux se sont déjà engagés.

Stabiliser la puissance unitaire des éoliennes offshore pour consolider la filière industrielle

La course au gigantisme des éoliennes, encouragées autant par des promesses

commerciales des industriels (pour améliorer la compétitivité au MWh installé), que par les règles d'appels d'offres encourageant à la réduction du nombre d'éoliennes installées pose désormais de graves problèmes aux industriels amenés à changer de gamme de puissance avant d'avoir amortis leurs coûts de R&D et d'adaptation de leurs outils industriels. Cela impacte autant la chaîne de valeur que les objectifs nationaux !

Un coût compétitif du MWh éolien offshore, doit s'apprécier en coût complet (production, maintenance, démantèlement) au regard de la contribution européenne, nationale, voire locale pour certaines activités pour la maintenance et les suivis environnementaux.

Cemater propose

- **Que la puissance des éoliennes soit cohérente avec les capacités industrielles françaises de GE Vernova et Siemens-Gamesa.** Par exemple 15 à 18MW pour atteindre l'objectif de 18GW en service en 2035 et de 20 à 25MW pour atteindre l'objectif de 45GW en 2050.
- **Que le tarif du MWh installé fasse l'objet d'une bonification** lorsque l'analyse de l'emprunte économique du projet confirme des retombées positives pour le territoire (emplois, fiscalité...)



Améliorer les connaissances scientifiques et s'appuyer sur le Parlement de la Mer d'Occitanie pour limiter les conflits d'usage

La réussite de la décarbonation de la production électrique au moyen de parcs éoliens offshore, passe par un partage accepté de l'espace maritime. Les enjeux économiques des différentes filières (pêche, tourisme, énergie, transport...), ainsi que leur empreinte environnementale individuelle et cumulée doit pouvoir être étudiée et discutée.

A cet effet, **Cemater s'appuie sur le Parlement de la Mer d'Occitanie pour réunir l'ensemble des parties prenantes régionales** (associations environnementales, représentants des professionnels, collectivités locales, etc.) **afin de coordonner la mise en œuvre de programmes d'études**, notamment sur la

mégafaune marine et les impacts sociaux économiques, liés au partage de l'espace maritime.

Cemater souhaite que ces études puissent notamment bénéficier des fonds mis à disposition de l'Office Français de la Biodiversité et budgets de l'Etat prévus pour le dérisquage des projets éoliens offshore.

CONCLUSION.

Cemater soutient le développement de nouveaux parcs éolien offshore sur la façade occitane.

Co-porteur de la marque Wind'Occ, Cemater participe à l'animation de la filière au niveau régional à travers une série d'initiatives visant à sensibiliser, informer et mobiliser les acteurs clés tout en renforçant les liens au sein de l'industrie pour favoriser son développement et sa pérennité.

Afin d'atteindre les objectifs de production d'énergie marine décarbonée, nous soulignons la nécessité d'engager l'ensemble des conditions d'accueil d'une filière industrielle régionale :

- Le respect des délais de procédures d'appel d'offre et d'instruction des projets,
- Un meilleur équilibre des critères de notation entre le prix, l'environnement et le socio-économique, au regard des puissances d'éoliennes fournies par les industriels franco-européens,
- La prise en compte des attentes de France Offshore Renewables en matière de moyens à mettre en œuvre pour améliorer le contenu local industriel des projets,
- Un investissement massif dans les Ports pour adapter leurs infrastructures à l'éolien offshore flottant, et leur audition dans l'analyse du schéma industriel des candidats aux appels d'offres,

- L'accueil d'industriels de Rang 1 sur le territoire, pourvoyeur de sous-traitance locale,
- La consolidation des études environnementales et socio-économiques,
- La mise en place de formations attendues par les industriels.

Cemater insiste sur l'importance de compter sur la façade méditerranéenne pour permettre à la France d'atteindre ses objectifs de projets de productions d'énergie décarbonée, de manière rapide et compétitive.

